



OFFRE DE FORMATION

D'INFORMATEUR/TRICE JEUNESSE 2023

RESEAU INFORMATION JEUNESSE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Offre élaborée le 08/03/2023

N° Agrément de formation professionnelle : 93131015813 - SIRET : 493 480 529 00012 - Code APE : 9499 Z

Public visé par la formation

Cette formation, dont le suivi est obligatoire pour au moins une personne par structure IJ dans le cadre du label IJ, s'adresse en priorité aux professionnels du réseau Information Jeunesse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, elle vise l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à la fonction d'informateur et informatrice jeunesse pour les structures labellisées « Information Jeunesse » par les services de l'Etat. Mais cette formation peut être ouverte à des professionnels extérieurs au réseau IJ, dans la limite des places disponibles, notamment pour des structures intéressées par une future labellisation.

Le public prioritaire concerné par la formation est donc :

- **Personnels occupant la fonction d'informateur.rice au sein de structures nouvellement labellisées**
- **Informateurs.rices en poste dans une structure dont aucun personnel n'a suivi la formation**
- **Tout.e professionnel.le de l'information jeunesse n'ayant jamais suivi cette formation ou l'ayant suivie il y a longtemps et souhaitant actualiser ses acquis, y compris sur une journée spécifique.**

- **Le groupe de stagiaires sera composé d'un minimum de 6 personnes et d'un maximum de 14 personnes.**

A l'issue de la précédente FIJ 2022, les questionnaires d'évaluation et de satisfaction ont fait ressortir une note de satisfaction de 7/10 des 18 participant.e.s

Prérequis

→ **Exercer la fonction d'informateur ou informatrice jeunesse dans une structure labellisée « Information Jeunesse » par les services de l'Etat (Préfet de Région), selon les textes de Loi de référence :**

- **Décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017**
- **Arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté » n° 2017-86 du 27 janvier 2017**
- **Décret n° 2017-1648 du 30 novembre 2017 portant modification du décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017**
- **Instruction n° 2017-154 du 1.12.17 - DJEPVA - Ministère de l'Education Nationale**

Délai d'accès

Les stagiaires de formation doivent retourner leur fiche d'inscription au CRIJ (jointe en page 11) au plus tard le 30 juin 2023. Une convention de formation sera ensuite signée entre le CRIJ et la structure du stagiaire.

Cette formation est certifiée Qualiopi.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Nos locaux sont conformes aux obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous avons une procédure d'accueil spécifique à ces publics. Si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous.

Et plus globalement, nos locaux respectent toutes les dispositions du règlement de sécurité applicables aux établissements recevant du public classés ERP catégorie 5 type S.

Objectifs de la formation

Afin de permettre aux professionnel.le.s de l'Information Jeunesse de **maîtriser les compétences de bases nécessaires à leur fonction**, la formation vise les **4 grands objectifs** suivants :

- 1) Être en mesure d'exercer son métier dans la maîtrise des principes de l'IJ, des publics cibles, des acteurs et des politiques jeunesse
- 2) Pouvoir apporter au quotidien une information de qualité aux jeunes en se référant efficacement à la documentation, aux outils et aux dispositifs existants sur les différentes thématiques de l'IJ
- 3) Pouvoir assurer au quotidien une communication orale et numérique de qualité auprès des jeunes, avec des outils numériques et au sein d'un espace adaptés à leurs usages
- 4) Être en mesure de concevoir, réaliser et évaluer des actions/projets d'IJ en lien avec les partenaires locaux et en réponse aux enjeux de son territoire

Moyens et méthodes pédagogiques

→ **Formation conçue dans l'alternance entre la situation professionnelle et des apports théoriques et méthodologiques.** Le temps d'alternance dans la structure pourra être utilisé par le stagiaire pour appliquer les apports et analyser sa pratique.

→ **Méthodes de travail actives** s'appuyant sur une dynamique de groupe, dans une démarche socioconstructiviste : alternance de temps de travail en sous-groupe et en plénière, apports théoriques, mise en situation, temps d'échange et analyse de pratique, témoignages et retours d'expérience, débats etc.

→ **Moyens mobilisés (modalités de réalisation) :**

- Projection vidéo, supports papier et numériques, documentation IJ, paper-board, outils numériques
- Salles de travail du CRIJ PACA, salles de travail des structures des stagiaires de la formation pour 1 à 2 journées hors de Marseille.
- **Les journées se déroulent en présentiel**, mais 1 à 2 journées pourront éventuellement se dérouler à distance sous réserve de bonnes conditions de suivi dans les structures des stagiaires, et de bonnes conditions de réalisation par le CRIJ (journées Culture numérique et Communication à confirmer)
- L'offre de formation est transmise par envoi de mails en amont de la formation
- Utilisation du google drive du réseau IJ PACA pour le recensement des besoins et attentes sur les différents modules en amont de la formation + pour le remplissage du questionnaire d'auto-évaluation et de l'enquête de satisfaction en fin de formation
- Utilisation de l'Espace privé Réseau IJ PACA du site internet <https://www.projeunes-paca.fr/> pour la mise à disposition des documents et supports de formation au fur et à mesure du déroulement de la formation

Evaluation des besoins et des acquis

- En amont de la formation, chaque stagiaire est invité à remplir un questionnaire d'auto-positionnement complété d'un échange téléphonique avec le coordinateur, pour l'auto-évaluation des acquis et le recensement des besoins et attentes. L'équipe de formation s'efforcera de répondre au mieux aux attentes individuelles, mais si certains contenus pourront être acquis pour les un.e.s du fait de la diversité des niveaux au sein du groupe de stagiaires, le suivi de l'ensemble des journées reste obligatoire pour toutes et tous.

→ L'évaluation des acquis des stagiaires et de leur appréciation de la formation se fait « à chaud » et en continu à la fin de chaque module dispensé continue, et en fin de formation par une évaluation « à froid » sous forme d'un questionnaire d'auto-évaluation doublé d'une enquête de satisfaction. Ce dispositif d'évaluation, qui présente une forte dimension d'auto-évaluation, est complété par un temps oral de bilan individuel des acquis et des perspectives face à des expert.es de l'Information Jeunesse : CRIJ PACA, référents IJ du Ministère en charge de la Jeunesse (DRAJES et SDJES) et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les responsables des structures des stagiaires seront aussi conviés.

→ A la fin de la formation, chaque stagiaire reçoit une attestation de réalisation de la formation délivrée par le CRIJ, ainsi qu'un certificat de formation délivré la DRAJES et la Région Sud ayant une validité exclusivement au sein du réseau national Information Jeunesse.

Qualité des Intervenant.e.s

La coordination de la formation est réalisée par Yannis Benamou, animateur-formateur du réseau régional d'Information Jeunesse, qui anime également différents temps de formation.

Plusieurs membres de l'équipe du CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent également à titre de formateurs.trices :

- Claude Duffaud, référente Espace Initiatives jeunes et informatrice documentaliste
- Pascale Serra, Coordinatrice Production documentaire
- Jelena Contamin, Chargée de mission service civique et Engagement
- Sonia Lefevre, Informatrice et Chargée de développement de la Maison de l'Etudiant
- 1 à 2 autres personnes à confirmer

Ainsi qu'un intervenant extérieur de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), Yacine Guemmoud, Conseiller jeunesse et sports au Pôle jeunesse engagement et vie associative

Engagement du stagiaire

- ✓ Toute inscription donne lieu à une **convention de formation** impliquant le stagiaire et liant la structure porteuse du label IJ et le CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ✓ Toute inscription en formation implique **obligatoirement la présence du stagiaire** :
 - **L'employeur s'engage à libérer le stagiaire inscrit afin qu'il assiste à tous les jours de formation**
 - **Toute annulation ou absence non excusée est signalée au responsable du stagiaire**
- ✓ Une attestation de présence peut être délivrée sur demande pour chaque module, ainsi qu'une attestation de réalisation de la formation en fin de formation comme déjà spécifié.
- ✓ **Tout stagiaire ayant déjà suivi la formation nationale Valeurs de la République et laïcité pourra être dispensé s'il le souhaite de participer aux 2 jours (gratuits) dédiés à cette thématique. Dans ce cas, il est prié de le signaler avec un justificatif à l'appui. Ces 2 jours font l'objet d'une attestation spécifique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en charge de cette formation nationale.**
- ✓ **Le suivi de l'ensemble des autres journées de formation est obligatoire.**

Durée de la formation

La FIJ est réalisée sur une durée de 14 jours, portée à 12 jours si la formation Valeurs de la République et laïcité a déjà été suivie. Cette formation étant fortement recommandée pour tous les professionnels accueillant du public, c'est une opportunité de pouvoir la suivre gratuitement dans le cadre de la FIJ.

Ces 14 jours sont discontinus et répartis sur une durée de 2 mois entre le 16 octobre et le 18 décembre 2023.

Une journée optionnelle d'approfondissement sur la mobilité internationale est proposée aux stagiaires souhaitant aller plus loin sur cette thématique que la première journée obligatoire incluse dans les 14 jours. Dans ce cas de figure la durée de la FIJ sera de 15 jours.

Les journées s'organisent à partir d'un horaire fixe 9h - 17h30 comprenant 1h30 de pause repas, en s'adaptant aux besoins, demandes et motivations du groupe de stagiaires.

Coût de la formation

Tarif : 9,10€/heure

- 14 jours de formation, dont 2 jours gratuits (Valeurs de la République et laïcité), soit 9,10€ x 7h par jour x 12 jours = **764,40 € TTC**

- Devis sur demande, **possibilité de financement dans le cadre de votre plan annuel de formation via votre Opérateur de compétences (OPCO).**

Les repas, transports, et éventuels hébergements sont à la charge des structures.

- Pour les structures souhaitant approfondir la thématique de la **Mobilité internationale**, une **journée d'approfondissement optionnelle (non obligatoire)** sera proposée au même tarif, sous réserve d'avoir au moins 6 personnes inscrites. Le coût sera donc de 9,10€ x 7h = 63,70 €.

- **Toute formation engagée est due et sera facturée même si même si la stagiaire venait à l'interrompre.**

Lieux de formation

L'essentiel des journées de formation sera réalisé à Marseille dans les salles de travail du CRIJ PACA.

1 à 2 journées de formation se feront hors de Marseille, dans des structures de stagiaires volontaires pour les accueillir. En effet, cette décentralisation de la FIJ est chaque année appréciée pour une meilleure interconnaissance entre les structures IJ, pour découvrir les aménagements de différents espaces d'IJ, et pour diversifier les lieux de formation. Les lieux concernés seront convenus de commun accord en début de FIJ.

Calendrier de la formation

Comme déjà signalé, l'employeur s'engage à libérer le stagiaire inscrit afin qu'il assiste aux 14 jours de formation, qui sont obligatoires (hormis les 2 jours Valeurs de la République et laïcité s'ils ont déjà été suivis).

Afin de tenir compte des structures ayant la double identité Accueils de jeunes/Accueil collectif de mineurs et Information Jeunesse, **toutes les journées proposées sont les lundi et mardi** et hors périodes de vacances scolaires.

Vacances et jours fériés sur la période :

Vacances de la Toussaint : du 21 octobre au 5 novembre

Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

Pour la répartition des modules, dates et lieux de formation, voir le tableau ci-dessous :

Module	Jours	Intitulé	Lieu
Module 1 Missions et cadre de l'information jeunesse 2 jours	Lundi 16 octobre	Missions et métier de l'IJ Réseau IJ Publics jeunes	CRIJ Marseille
	Mardi 17 octobre	Publics jeunes Politiques jeunesse Education populaire	CRIJ Marseille
Module 2 Outils et thématiques de l'IJ 4 jours	Lundi 6 novembre	Documentation et ressources IJ	CRIJ Marseille
	Mardi 7 novembre	Savoirs minimum à connaître (SMIC)	CRIJ Marseille
	Lundi 13 novembre	SMIC Engagement IJ stats	CRIJ Marseille
	Mardi 14 novembre	Mobilité européenne et internationale	CRIJ Marseille
Module 3 Méthodes de communication et d'accompagnement 3,5 jours	Lundi 20 novembre	Culture numérique	CRIJ Marseille ou en visioconférence
	Mardi 21 novembre	Culture numérique Communiquer sur son action	CRIJ Marseille ou en visioconférence
	Lundi 27 novembre	L'accompagnement individuel et collectif des jeunes	CRIJ Marseille
	Mardi 28 novembre (matin)	Aménagement de l'espace d'IJ	Structure IJ à déterminer
Module 4 Partenariat et méthodologie de projet 1,5 jours	Mardi 28 novembre (AM)	Le partenariat Méthodologie de projet	Structure IJ à déterminer
	Lundi 4 décembre	Méthodologie de projet	Structure IJ à déterminer ou CRIJ Marseille
Valeurs de la République et laïcité	Lundi 11 décembre	Formation nationale Valeurs de la République et laïcité Jour 1	
	Mardi 12 décembre	Formation nationale Valeurs de la République et laïcité Jour 2	
Bilan et perspectives	Mardi 18 décembre	Bilans individuels + échanges avec les référents IJ de l'Etat et la Région	
Journée optionnelle	Mardi 5 décembre	Mobilité internationale : Jour 2 optionnel d'approfondissement	

FIJ - MODULE 1 : MISSIONS ET CADRE DE L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Etre en mesure d'exercer son métier dans la maîtrise des principes de l'IJ, des publics cibles, des acteurs et des politiques jeunesse

L'Information Jeunesse : Missions/Réseau/Publics

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de l'Information Jeunesse (IJ), les missions et le métier d'informateur
- Connaître le public et ses besoins pour l'informer
- Découvrir les acteurs de l'IJ et l'action du réseau IJ en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Politiques publiques jeunesse et éducation populaire

Objectifs pédagogiques

- Pouvoir situer l'IJ au sein des politiques publiques locales, régionales et nationales actuelles liées à la jeunesse
- Être capable d'inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'éducation populaire
- Découvrir les principes, les valeurs et des outils de l'éducation populaire

FIJ - MODULE 2 : OUTILS ET THEMATIQUES DE L'INFORMATION JEUNESSE

Objectif opérationnel du module :

Pouvoir apporter au quotidien une information de qualité aux jeunes en se référant efficacement à la documentation, aux outils et aux dispositifs existants sur les différentes thématiques de l'IJ

Documentation et ressources

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les outils/ressources numériques et papier de l'IJ (Actuel CIDJ et Actuel CRIJPACA, IJ Box, l'index) et les sites des partenaires de référence (Orientation Région sud, Onisep, Pôle emploi etc.)
- Connaître les guides régionaux du CRIJ (Guide Jobs, Mobilité, Engagement, Logement...)
- Savoir rechercher des sources documentaires pertinentes au niveau national, régional ou local en réponse aux besoins des publics
- Découvrir l'outil IJ Stat pour collecter des données de fréquentation des jeunes et améliorer le suivi de son action

Savoirs minimums à connaître

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principaux contenus et dispositifs liés grandes thématiques de l'IJ : Etudes/formation, Emploi/jobs, Métiers, Accès aux droits (santé, logement, vie quotidienne, droits civils et sociaux...), Accès à la culture et aux loisirs (hormis Engagement et Mobilité internationale abordés à part)

Engagement des jeunes

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le sens et les principes de l'engagement citoyen des jeunes
- Découvrir des dispositifs d'engagement des jeunes : service national universel, service civique etc.

Mobilité européenne et internationale

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les principaux outils, dispositifs et acteurs de la mobilité internationale (Erasmus+, Corps européen de solidarité, volontariat de solidarité internationale etc.) et le réseau Eurodesk
- Acquérir des notions d'information et d'accompagnement des projets de mobilité internationale des jeunes

FIJ - MODULE 3 : METHODES DE COMMUNICATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Objectif opérationnel du module :

Pouvoir assurer au quotidien une communication auprès des jeunes et des partenaires, avec des outils numériques et au sein d'un espace adaptés, et un accompagnement efficace des jeunes

Culture Numérique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux liés à l'émergence du numérique pour l'IJ et aux usages des jeunes, et renforcer ses connaissances sur les principaux réseaux sociaux (Instagram, TikTok, Snapchat)
- Découvrir la médiation numérique et des outils numériques utiles à l'animation de l'IJ (Canva, Beekast, Framasoft, Google drive etc.)
- Découvrir des notions et outils d'éducation aux médias et de sensibilisation des jeunes aux risques numériques

Communiquer sur son action

Objectifs pédagogiques

- Pouvoir communiquer sur sa structure et sur une action/un projet d'IJ

L'accompagnement individuel et collectif des jeunes

Objectifs pédagogiques

- Connaître des notions de communication interpersonnelle, les étapes d'un entretien et la posture professionnelle adéquate
- Améliorer sa capacité d'écoute, de compréhension et de réponse aux demandes d'information
- Découvrir la démarche de Mentorat IJ et une méthode d'accompagnement des projets/initiatives des jeunes

Aménagement de l'espace

Objectifs pédagogiques

- Savoir organiser un espace adapté à la charte de l'IJ, aux comportements et besoins des publics

FIJ - MODULE 4 : PARTENARIAT ET METHODOLOGIE DE PROJET

Objectif opérationnel du module :

Etre en mesure de concevoir, réaliser et évaluer des actions/projets d'IJ en lien avec les partenaires locaux et en réponse aux enjeux de son territoire

Le Partenariat

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de s'inscrire dans la dynamique locale du réseau de partenaires et de positionner sa structure
- Acquérir des notions de construction et d'animation d'un partenariat

Le Projet d'Information Jeunesse

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les éléments clés de la méthodologie de projet pour concevoir, réaliser et évaluer une action/un projet d'IJ et un projet de structure, en réponse aux besoins des jeunes
- Construire une action/un projet d'IJ à mettre en œuvre dans sa structure

FIJ - Journées (2) Valeurs de la république et laïcité

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les repères historiques et juridiques de base liés au principe de laïcité
- Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de sa structure employeuse
- Apporter des réponses aux demandes des publics et situations concrètes dans le respect des principes de laïcité, de non-discrimination et de dialogue.

FIJ - Journée Bilan et perspectives

Présentations orales individuelles et échanges avec des professionnels du réseau Information Jeunesse (CRIJ, DRAJES-SDJES, Région), en présence de l'ensemble des stagiaires.

Objectif opérationnel : *Evaluer les acquis de la formation et identifier les perspectives d'amélioration de sa pratique professionnelle*

Objectifs pédagogiques

- Réaliser le bilan individuel de ses acquis de la formation
- Identifier les impacts de la formation et les perspectives d'amélioration pour sa pratique professionnelle et l'action de sa structure (apports, besoins complémentaires, évolutions et projets à mettre en œuvre ...)

CONTACTS ET INFORMATIONS PRATIQUES



Gare St Charles

CRIJ PACA
96 La Canebière
13001 Marseille

Openstreetmap.org

Accès :

Train : Gare St Charles (10mn à pied)

Voiture : sortie Vieux Port ou centre-ville - parkings payants

Métro : ligne 2 station Noailles

Tramway : T2 arrêt Canebière Garibaldi ou T1 arrêt Noailles (www.lepilote.com)

Contacts :

Suivi pédagogique → Yannis Benamou, 07 49 90 16 05- ybenamou@crijpaca.fr

Suivi administratif → Marie Jacquin, 04 91 24 33 62 - administration@crijpaca.fr

Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50 - bonjour@crijpaca.fr - www.infojeunesse-paca.fr

Siret : 493 480 529 00012 - APE : 9499Z